



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du Conseil de Communauté du 4 juillet 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

**Nombre de membres 14
Etaient présents : 11 membres – 2 procurations – 13 votants**

Culture & Patrimoine- Pôle Culturel

447/2024 Attribution d'une subvention à l'Opéra National du Rhin

M. le Président expose :

L'Opéra National du Rhin intervient depuis plusieurs années dans la Val d'Argent dans le cadre du dispositif « Opéra volant ». Ce dispositif, qui vise à proposer des œuvres d'Opéra en dehors des lieux classiques qui ont l'habitude de les programmer, nous permet d'accueillir un spectacle d'Opéra de qualité, intégré à la programmation annuelle de l'Institution.

En 2024, l'Opéra National du Rhin nous propose une comédie musicale intitulée « Les fantastiks ». Inspirée de la pièce d'Edmond Rostand *Les Romanesques*, il s'agit de la comédie musicale qui détient le record de longévité à Broadway puisqu'elle a été jouée pendant 42 ans sans interruption.

Afin de soutenir l'initiative de l'Opéra National du Rhin d'aller vers des lieux moins conventionnels et d'accompagner l'accueil de la comédie musicale « Les fantastiks » dans le Val d'Argent, le Président propose de verser une subvention à l'Opéra Nationale du Rhin. Il souligne que la Commission Culture a donné un avis favorable à ce soutien, en date du 21 février 2024. Le montant proposé de la subvention est de 2 000 euros.

Le Conseil Communautaire,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Culture en date du 21/02/2024,

SOUTIENT l'organisation, par l'Opéra National du Rhin, de la Comédie musicale « Les fantastiks »,

ATTRIBUE une subvention de 2 000 € à l'Opéra National du Rhin.

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Denis PETIT



Jean-Marc BURRUS



VALLÉE DE STE-MARIE-AUX-MINES
Communauté de
Communes
Val d'Argent
HAUT-RHIN